

SYNDICAT MIXTE D'ACTION POUR L'AMENAGEMENT DU PAYS MELLOIS
PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL EXTRAORDINAIRE DU 25 Février 2010

Délégués : en exercice : 94
présents : 52
suffrages exprimés : 52

L'an deux mil dix, le 25 février à 18h, les Membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Mellois se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dorick BARILLOT, Président.

Présents :

Conseillers Généraux : BELAUD Bernard, SILLON Jean-Claude, MAZIN Jean-Claude, BARILLOT Dorick.

Communauté de Communes Val de Boutonne : BERNARD René, HAYE Jean-Marie, GABOREAU Bernard, TANARE Philippe, DUBREUIL Marie-Adèle, MARTIN François, GABORIT Philippe.

Communauté Cantonale de Celles-sur-Belle : PROUST Francis, ANDRAULT Gérard, LACROIX Xavier, JUCHAULT Claude, FRAPPE Jean-Michel, GRUCELSKI Jean-Claude.

Communauté Communes Cœur du Poitou : REDIEN Claude, CHARTIER Bernard, TALBOT Sylvère, ROYER Yvan-Pierre, VEQUE Marie-Claire, SICAULT Jean-Claude, SAINTIER Marie-Emmanuelle, QUINTARD Jacques, AUBINEAU Jean-Claude, LARGEAUD Jean-Claude, BURGAUD Pierre, VAIE Jean-Marie, DENIS Luc, LEPESANT Albert, PAPOT Clothilde, BALLAND Serge, CLISSON Jean-Louis, PHILIPPONNEAU Catherine, EPRINCHARD Michel, BROSSEAU Michel.

Communauté de Communes du Lezayen : JOUBERT Joseph, DANCRE Maryvonne, NOCQUET Alain, VILLENEUVE Emmanuel, POMMIER Laurent, SANNIER Danielle.

Communauté de Communes de Melle : GRELIER Claudette, LEROY André, BOUCHAUD Jacques, DEBIEN Yves, BOUCHET Jacqueline, BELLO Marie-Hélène, PAILLAUD Gilbert, DEVINEAU Bertrand, PELTIER Jérôme.

Assistaient également : TACHERON Marie-Adèle, LEMAIRE Françoise.

Excusés : GREGOIRE Paul, LORANT Jacques, NOCQUET Florence, JOUANNET Paul, BOUTIN Jacqueline, LAMBERT Jean-Marc, MOTARD Agnès, LONGEAU Daniel, GUILMENT Bernard, PICHON Gilles, CHARPENTIER Patrick, DESCHAMPS Michel, LABROUSSE Christophe, SIMONNET Dominique.

La séance est ouverte à 18h20.

Madame Marie-Emmanuelle Saintier est nommée secrétaire de séance.

Prise de la compétence tourisme – modification des statuts

Les cinq Communautés de Communes ont pris la compétence : accueil, information des touristes, promotion du territoire, animations touristiques, commercialisation des produits touristiques.

Le Syndicat Mixte du Pays Mellois a délibéré pour demander aux Communautés de Communes le transfert de cette compétence. Ces dernières ont accepté le transfert.

Le Président propose de :

- prendre la compétence « accueil, information des touristes, promotion du territoire, animations touristiques, commercialisation des produits touristiques » ;
- modifier les statuts du Syndicat Mixte en y ajoutant cette compétence.

Le Président soumet ces propositions au vote à main levée.

Contre : 0 ; abstention : 0 ; pour : 52.

A l'unanimité les membres du Comité Syndical acceptent de prendre la compétence « accueil, information des touristes, promotion du territoire, animations touristiques, commercialisation des produits touristiques » et de modifier les statuts du Syndicat Mixte en y ajoutant cette compétence.

La séance est levée à 18h25.

La Secrétaire de séance,

M.E. SAINTIER.

Le Président,

D. BARILLOT.

Syndicat Mixte d'Action
Pour l'Aménagement du
Pays Mellois
2 Place Bujault - BP 67
79500 MELLE
Tél. 05 49 27 09 62